

# Henri PROST

## Jean-Pierre FREY

Architecte-Sociologue, Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris XII-Val de Marne  
Chercheur au CRESSAC-CRH (UMR CNRS 7145 LOUEST), École d'Architecture de Paris-Val de Seine

FREY (Jean-Pierre), « Henri Prost (1874-1959), parcours d'un urbaniste discret (Rabat, Paris, Istanbul...) », in : *Urbanisme*, n° 336 : *Utopie(s)*, mai-juin 2004, pp. 79-87

*Henri Prost est de ces personnages qui forcent le respect par la grandeur de l'œuvre accomplie, mais dont la personnalité, ou plutôt l'existence ordinaire, reste dans l'ombre portée de leur stature monumentale. Si son nom figure bien dans de nombreux articles ou ouvrages sur l'urbanisme, on ne peut que difficilement le classer dans les théoriciens de ce profil professionnel qu'il incarne pourtant à la perfection, discrètement donc, dans tous les sens de ce terme, c'est-à-dire avec pertinence et sans tapage ou déclarations inutiles.*

### L'art de la composition urbaine au service des collectivités

On pourrait partir de l'idée que Prost représente à merveille dans ses réalisations marocaines des années 20 un art urbain exemplaire mais rapidement condamné par une accentuation considérable de la division du travail induite par l'inéluctable développement des grosses agglomérations. Les divers plans des villes marocaines furent à une échelle qui permit à l'architecte-urbaniste qu'il fut de veiller à ce que l'architecture soit en conformité avec l'esprit général d'un paysage urbain que les autorités entendaient contrôler dans ses moindres détails. Le pouvoir politique fort et éclairé de Lyautey dans la définition des programmes devait ainsi trouver son répondant dans un urbanisme projetant des villes nouvelles sur des terrains dégagés dans l'esprit d'un développement moderne des activités et des institutions, plus peut-être que d'un habitat encore largement écartelé entre un patrimoine pris en considération mais mis un peu à l'écart et une modernité coloniale largement réservée à une minorité de privilégiés. Il n'empêche que ces architectures de style résolument franco-marocain sont l'un des éléments essentiels d'une composition monumentale qui tient compte aussi bien des alignements et délimitations topographiques d'un espace public bordé de façades et ponctué de plantations que du découpage parcellaire et de l'organisation des îlots à bâtir à l'esthétique contrôlée par des architectes faisant véritablement office de collaborateurs<sup>1</sup>. Prost lui-même soulignera et se félicitera de l'enthousiasme et de la continuité de l'action des architectes de son équipe, comme de ceux qui collaborèrent de plus loin à la planification qu'il orchestrait. L'urbanisme était donc ainsi non seulement impensable sans une esthétique architecturale supposant un cahier des charges urbanistiques la concernant mais aussi participant directement d'une monumentalité de l'espace et des édifices publics, sorte de vitrine de la modernité. Lyautey avait souhaité dans le même esprit que les plans fussent « à tiroir », c'est-à-dire se prêtassent à des prolongements possibles de l'ordre d'une véritablement dynamique urbaine prévue dès le départ. L'extension des bâtiments administratifs, notamment les ministères, était prévue sur l'arrière des parcelles présentant en conséquence une configuration adéquate et une surface suffisamment vaste, sans que l'image des institutions donnée en façade fasse l'objet de modifications. La poussée considérable de l'urbanisation a depuis amené quelques débordements, mais cette conception en quelque sorte souple-dure du tissu urbain a assuré la permanence d'un paysage urbain qui peut aisément se recomposer par densification dans son cadre de départ. Quatre grandes modalités ont permis de gérer la poussée démographique et la fièvre constructive d'une ville comme Rabat. Il y eût tout d'abord, comme prévu, une extension des bâtiments en fonds de parcelles, aussi bien pour les équipements dans le quartier des ministères que dans les zones d'habitat, sans que le paysage ne soit dénaturé autrement que par la diminution du nombre des plantations. Les jardins publics et les plantations d'alignement, dont on trouvera les fondements doctrinaux chez Jean Claude Nicolas Forestier<sup>2</sup> et Edmond Joyant<sup>3</sup>, ont en revanche bien

<sup>1</sup> « L'élite d'architectes constituée par les Prost, Marrast, Laforgue, Laprade, Tranchant de Lunel, Pauty, Marchisio, a su créer à Rabat un style franco-marocain répondant à la nécessité des multiples organismes de la vie européenne d'aujourd'hui, style simple, original, logique, harmonieux, véritable miracle d'adaptation au climat et aux mœurs. » MAUCLAIR (Camille), *Rabat et Salé, trente planches en couleur d'après les tableaux de Mathilde Arbey, ornementation du peintre*, Paris, Henri Laurens, 1934, 172 p., p.13

<sup>2</sup> FORESTIER (Jean Claude Nicolas), *Grandes villes et systèmes de parcs*, Paris, Hachette, 1906

résisté à cette poussée des constructions. Fait plus remarquable, la plupart des édifices publics, et plus récemment des immeubles d'habitation dont on cherchait à protéger l'essentiel — comme l'un de ceux qui bordent la cathédrale —, ont été très tôt surélevés sans même que l'on puisse aisément s'en rendre compte à la vue des façades actuelles tant les interventions ont été discrètes et précautionneuses. Le troisième processus consistant à substituer aux villas de type colonial un nouveau type d'immeuble bourgeois d'habitation — comme sur pratiquement l'ensemble du quartier de l'Agdal, qui gagne du même coup en centralité urbaine avec la conjonction de boutiques chic et de McDonald's — revient à offrir à la spéculation immobilière un parcellaire facilement négociable. Les promoteurs de cette ville sur la ville jouent d'autant plus facilement avec les règles d'alignement et les plafonds de densité que cela permet de répondre à bon compte à la demande pressante d'une clientèle plus soucieuse de jouir d'une nouvelle forme de centralité que de rester attachée à une résidentialité prenant ses aises dans une périphérie de plus en plus lointaine. Reste enfin cette dernière modalité consistant à urbaniser la périphérie et à y transférer une part grandissante des activités, comme c'est le cas de la plupart des ministères au début du XXI<sup>e</sup> siècle à Hay Riad, commune périurbaine faisant véritablement figure de ville nouvelle. Toutes ces transformations, si elles posent de réels problèmes de circulation avec l'augmentation considérable du taux de motorisation ainsi que des distances urbaines à parcourir dans le cadre de migrations alternantes (qui ne dissuadent pas encore une majorité d'actifs de rentrer chez eux pour le déjeuner) appellent plus une actualisation intelligente du plan Prost qu'elles n'en invalide les grandes lignes du parti initial.

L'aménagement paysager et les questions de circulation sont au cœur de son intervention sur la Côte d'Azur. Mais, cette fois — et définitivement pour ce qui concerne la place de l'architecture dans l'intervention urbanistique —, la question n'est plus de statuer directement où même par l'intermédiaire de collaborateurs sur la production du bâti, qui s'émanche en quelque sorte des plans d'ensemble, mais sur un aménagement où les pouvoirs publics sont censés préserver un intérêt général et un domaine public contre l'action des particuliers et des acteurs privés. L'enjeu est bien plutôt celui des interventions politiques à faire émerger d'une sorte d'intercommunalité sous l'égide de l'Etat, au-delà du découpage territorial et de la multitude des acteurs en présence. Prost ressent alors cruellement le manque de volonté politique qui, incarnée par Lyautey et la puissance coloniale dans la maîtrise des territoires à investir et à contrôler, relègue ici l'urbaniste au rang d'analyste et de conseiller plutôt que de fabricant de la ville. Dans sa réponse à un questionnaire que lui soumet un journaliste le 10 octobre 1940<sup>4</sup>, il déclare qu'il s'agit « d']*un magnifique sujet d'étude, mais [dont] la réalisation a été entravée par l'esprit négatif qui vient de faire crouler le régime politique de la France* ». Il porte le même jugement à propos de son Plan d'aménagement de la Région parisienne dont la mise en application a été ralentie par le même état d'esprit. Il faut souligner que le cas de figure est un peu le même par l'ampleur du territoire à restructurer et l'enjeu que représente la coordination de l'intervention des divers acteurs institutionnels ou autres. On a souvent souligné à juste titre le souci de désenclaver le Paris *intra-muros* d'une couronne qui l'enserme et la dessert du point de vue de la circulation. D'où l'importance d'un plan de circulation d'ensemble faisant figure de schéma de structure destiné à orienter le découpage de l'espace en grandes zones aux spécialisations fonctionnelles grandissantes. Cette vision-là, qui va dans le sens d'une rationalisation réticulaire, mais oh ! combien schématique, doit d'avoir été soulignée pour avoir coïncidé avec les solutions que le Mouvement moderne appelait de ses vœux afin de mettre de l'ordre dans un tissu abandonné aussi bien par les pouvoirs publics que par la plupart des architectes, et qui échappait par ailleurs au contrôle des urbanistes. L'idée de zonage, sorte de principe hygiéniste appliqué à la distribution des activités et des divers groupes sociaux dans l'espace urbain, a été présente dès les premiers plans au Maroc et revêt une importance cruciale dans le cas des grosses agglomérations comme Casablanca ou Paris. On souligne moins l'image de moins en moins monumentale et valorisante que la capitale donne d'elle-même à travers ses portes sur le périphérique. Ce fut pourtant l'un des soucis de Prost de proposer une recomposition monumentale de l'ensemble de l'espace de l'agglomération. Dans cette optique, les grands axes ne sauraient procéder que de la canalisation du trafic automobile, ils doivent aussi redonner un visage à une banlieue informelle, un peu ce que les boulevards urbains prétendent être

---

<sup>3</sup> JOYANT (Edmond), *Traité d'urbanisme*, Encyclopédie industrielle et commerciale, Paris, Lib. Eyrolles, 1923, 2 vol., 215 p. et 100 p.

<sup>4</sup> Académie d'Architecture : note n°167 *Réponse à un questionnaire au sujet de l'aménagement d'Istanbul, 10 octobre 1940*, Archives de l'IFA cote [HP.ARC.30/45]

depuis peu à la place des routes nationales dans le tissu urbain des communes de banlieue. Conscient de ce que l'automobile était en passe de supplanter les grandes gares ferroviaires du XIX<sup>e</sup> siècle, Prost entend donner aux portes de Paris le statut de véritable entrée à travers l'aménagement de ses abords en banlieue, la capitale étant du reste paradoxalement exclue du schéma d'ensemble. N'est-ce pas également à Dautry et au personnel des services des chemins de fer qu'il fait appel pour se doter d'un relevé fiable des ouvertures de voies et des lotissements largement défectueux que compte l'agglomération parisienne ? Les communes de banlieue ne tenaient que fort mal à jour les avancées d'une urbanisation s'étendant indépendamment du découpage administratif (et donc du contrôle des élus). Avec 6 millions d'habitants et 656 communes, le Grand Paris fait craquer ses anciennes limites. Le concept de « périmètre d'agglomération » que l'on semble devoir à Prost permet de concevoir des instruments (ressemblant étrangement aux POS) imposant des servitudes permettant d'espérer contrôler l'emprise au sol et la densité de constructions dont la nature et l'esthétique échappent de plus en plus aux prérogatives des urbanistes. Mais pour ce qui est de la valeur symbolique de certains lieux, rien ne remplace une vue d'ensemble attentive à la monumentalisation des grands axes, à la recomposition d'une centralité à partir des sites remarquables des communes de banlieue, la préservation aussi de vastes zones plantées. Le plan Prost pour l'agglomération parisienne comporte bien ces divers aspects de la planification. Du reste, il les envisageait déjà pour Anvers quelque vingt ans plus tôt. Mais la différence est qu'il est de plus en plus condamné à composer avec ce que les autres intervenants n'auront de cesse de faire de façon plus ou moins subrepticement sur le même territoire en cherchant peu ou prou à échapper aux contraintes qu'imposent les pouvoirs publics à travers les documents d'urbanisme.

Nous croyons ainsi pouvoir dire que ce combat non pas *contre* ce qui se fait en dehors d'une planification centralisée, mais *en connaissance de cause* des multiples acteurs qui font la ville, et pour une orchestration harmonieuse d'ensemble fut sa préoccupation constante et celui un peu désespérant de la fin de sa vie. Metz et le premier service d'urbanisme créé grâce à lui en France constituent sans doute un cas d'école méritant d'être approfondi. Mais c'est dans le cas d'une grande agglomération, et dans celui d'Istanbul en particulier, que les difficultés apparaîtront avec le plus d'éclat. On lui impose d'entrée de jeu comme un impératif catégorique la sauvegarde des finances municipales. Bien ! mais de quels moyens pourra-t-il disposer ? Il ne dispose en effet, moins encore que pour Paris, ni d'un état fiable des lieux ni des compétences requises sur le terrain. On sait qu'il mit un point d'honneur aussi bien à être présent sur le terrain qu'à éviter de se rendre indispensable en formant des collaborateurs turcs mieux au fait que lui des réalités de terrain, et appelés par ailleurs à prendre le relais de son action. En vitupérant aussi bien contre l'incompétence de certains que contre le laxisme des autorités, il s'inquiète de l'inanité du travail de l'urbaniste au point de déclarer « *Mais à quoi sert un plan d'urbanisme s'il n'en est jamais tenu compte ?* »<sup>5</sup>. S'il escompte que la ville d'Istanbul soit le produit d'artistes, d'architectes et de constructeurs turcs, il estime aussi avoir besoin de certains documents pour établir ses plans d'alignement et de nivellement. La topographie joue en effet un rôle essentiel dans cette agglomération. Les constructions illégales dont on n'a pas connaissance ou, pire encore, celles qui se font en contradiction flagrante avec les plans et règlements établis (problème bien connu de la plupart des villes du tiers-monde) supposent une technique appropriée à leur repérage sur le terrain. Il exige donc des autorités qu'elles lui livrent — dans le meilleur des cas — ou facilitent le travail de collecte des données afin de pouvoir disposer de fonds de plan fiables. C'est que, plus encore que dans le cas parisien ou celui de la Côte varoise, il éprouve le besoin d'indiquer comme une impérieuse nécessité le fait de disposer des images permettant d'avoir une idée précise de la nature des constructions derrière les façades et la connaissance la plus complète possible de la composition des îlots. Il doit en effet d'autant plus composer sinon avec des constructions résolument vernaculaires, du moins étrangères à son action de planificateur, que son objet est l'établissement d'un plan d'ensemble ayant d'emblée moins de prise sur la nature des constructions que les documents d'aménagements de détail dépendant plus directement des initiatives locales. Il en appelle explicitement pour la première fois à mon sens à des photographies aériennes pour obtenir ne serait-ce qu'une vue approximative de l'ensemble de la ville, et notamment de l'intérieur des îlots, plus difficiles d'accès qu'ailleurs à partir de l'espace public. Les vues aériennes des villes et des réalisations lui étaient déjà familières ne serait que par le remarquable travail de quadrillage des réalisations marocaines par Flandrin, photographe

---

<sup>5</sup> Académie d'Architecture : note n° 508 du 7 mars 1949, Archives de l'IFA cote [HP.ARC.30/45]

officiel du gouvernement général. Mais, dans le cas d'Istanbul, la photographie précède la planification et permet d'établir les fonds de plans qui manquent.

Par ailleurs, et pour mieux identifier les causes de mortalité de la population dans une optique épidémiologique, il proposera l'établissement d'un casier sanitaire d'Istanbul qu'il considère également comme un élément indispensable à son action<sup>6</sup>. Fort d'un recensement dont il reconnaît la fiabilité, il entend s'engager dans la reconstitution d'une articulation non seulement îlot par îlot mais aussi maison par maison des relations entre la morphologie urbaine et la morphologie sociale que n'aurait pas désavouée Maurice Halbwachs. On sait que ce dernier avait donné une image aussi originale qu'exceptionnelle de cette ville<sup>7</sup> en disposant de données faisant défaut aux travaux statistiques de la France pour cause d'absence de collecte des données concernant la confession des habitants. Il faudra attendre les travaux des sociologues se préoccupant de la fréquentation des lieux de culte dans les quartiers de diverses agglomérations dans les années 50 en France, en Belgique et au Canada pour que les travaux en termes de morphologie sociale contribuent à une image renouvelée de la morphologie urbaine.

On peut donc se poser à propos du travail de Prost en Turquie cette question encore largement ouverte de savoir quels furent les contacts effectifs entre ce trop rare profil de sociologue de l'urbain de l'entre-deux guerres que fut Halbwachs et les urbanistes culturalistes. Mais les traces manquent...

### Éloquence muette et discrétion assurée

Henri Prost a sans doute beaucoup écrit — ce dont témoigne la littérature en l'occurrence injustement appelée « grise » composant l'essentiel des documents d'archives dont est détentrice l'Académie d'Architecture — mais il a très peu publié<sup>8</sup>. Dans son discours de réception au fauteuil précédemment occupé par Henri Prost à l'Académie des Sciences d'Outre-mer, le Général Henry Jacomy a même pu déclarer le 17 mars 1961 : « De Prost, nous n'avons aucun livre écrit et édité par lui »<sup>9</sup>. Il est vrai que le seul texte un peu étoffé de Prost ne compte guère plus de 25 pages<sup>10</sup>. Quelques préfaces, notamment à l'ouvrage remarquable de son ami Gréber sur le PAEE de Marseille<sup>11</sup>, de trop rares allocutions ou des commentaires de plans<sup>12</sup>, bref : discours très techniques et trop courts<sup>13</sup> ou bien encore trop emprunts de sympathie ou de formalisme mondain pour ménager une place à un débat sur des questions de fond. Qu'on ne nous dise pas que l'action est incompatible avec la parole ou l'écrit ! Il suffit de penser à Lyautey, de Gaulle ou Lénine pour se convaincre du contraire. Non. Il y a autre chose... Il semble que Prost ait eu des vellétés de coucher sur le papier autrement que d'habitude — c'est-à-dire dans des plans, des descriptifs ou des recommandations attachés à une procédure — l'essentiel de ses vues et visées urbanistiques. C'est ce que semble indiquer Hélène Vacher renvoyant à « ... ] *des notes manuscrites destinées à la rédaction d'un ouvrage qui ne devait jamais voir le jour* [...] »<sup>14</sup>. Encore ne fut-ce là vraisemblablement, comme à l'accoutumée, que des textes de circonstance,

<sup>6</sup> Académie d'Architecture : note n° 170 du 30 octobre 1940, Archives de l'IFA cote [HP.ARC.30/7]

<sup>7</sup> HALBWACHS (Maurice), "La population d'Istanbul depuis un siècle", in : *Annales sociologiques*, série E, fasc. 3 et 4, 1942, pp. 16-43

<sup>8</sup> La base Opale plus de la BNF agglomère encore les références bibliographiques de notre architecte-urbaniste avec celles de son homonyme (1891-1970) spécialiste de la Bulgarie. Ainsi — et très paradoxalement — le texte intitulé : *Lyautey et les méthodes françaises de colonisation, conférence faite le 27 juillet 1942 à la Maison des Français de Bucarest*, 1944, 38 p., est dû à son homonyme.

<sup>9</sup> *Urbanisme*, n° 88 : Henri Prost, *l'urbanisation*, 1965, p. 3.

<sup>10</sup> PROST (Henri), « L'urbanisme au point de vue technique », pp. 1-27, MONSARRAT (Gaston), « L'urbanisme au point de vue administratif », pp. 29-77, in : *Les Cahiers du redressement français*, n° 16 : *L'Urbanisme*, Paris, Ed. de la S.A.P.E., 1927, 77 p.

<sup>11</sup> PROST (Henri), préface à : GRÉBER (Jacques), *Ville de Marseille, Plan d'aménagement et d'extension*, Paris, Vincent, Fréal et Cie, 1933, 118 p., pp. VII-VIII

<sup>12</sup> PROST (Henri), « Le développement de l'urbanisme dans le Protectorat du Maroc, de 1914 à 1923 », in : ROYER (Jean), *L'Urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux, Communications & rapports du Congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale, réunis et présentés par...*, La Charité-sur-Loire, Delayance, 1932, 388 p., pp. 59-80

<sup>13</sup> PROST (Henri), « Le plan d'aménagement et la mise en valeur de la Côte d'Azur Varoise », in : SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES URBANISTES (S.F.U.), *Où en est l'urbanisme en France et à l'étranger, (Congrès international d'urbanisme et d'hygiène municipale, Strasbourg, 1923)*, Paris, Eyrolles, sd, 518 p., pp. 164-174

<sup>14</sup> VACHER (Hélène), *Projection coloniale et ville rationalisée, le rôle de l'espace colonial dans la constitution de l'urbanisme en France, 1900-1931*, Aalborg, Publications of the Department of Languages and Intercultural Studies, vol. 33, 2001, 389 p., p. 153

ou plutôt liés à une situation précise clairement définie dans le temps et dans l'espace d'une ville particulière. Nous pouvons heureusement disposer des témoignages de ses collaborateurs, collègues et amis, mais qui, une fois l'éloge fait des qualités personnelles de leur « patron » ou distingué confrère —éloges au demeurant funèbres ou posthumes, dans la plupart des cas—, ne nous en disent pas beaucoup plus. Au risque de faire montre de trop peu d'originalité ou d'un conformisme coupable rappelons la teneur essentielle de ces considérations nécrologiques.

« [...] personnalité dont les traits caractéristiques reflétaient une native bonhomie, parfois un peu bougonne, et une charmante modestie. Homme affable et courtois, généreux, bienveillant [...] son amabilité enveloppant toutefois une inflexible intransigeance touchant la recherche de la vérité, la rigueur des méthodes, la probité intellectuelle. »<sup>15</sup>

« Par son œuvre, Henri Prost laisse un impérissable enseignement ; et, par surcroît, l'exemple fécond de sa belle âme, de sa bonté, de son humilité et de cette modestie presque excessive qui, s'ajoutant aux honneurs qui lui furent rendus, éclaire sa personne et sa vie d'une auréole de gloire. »<sup>16</sup>

Mais c'est sans doute à Jean Royer que l'on doit le portrait le moins pompeux, le moins solennel, celui aussi où l'on comprend pourquoi l'exercice biographique achoppe sur un vide documentaire :

« Qu'était l'homme ? l'homme si attachant, que nous connaissions dans ses enthousiasmes comme dans ses colères —voire ses détresses, au soir de sa vie— l'artiste sensible, généreux mais ombrageux, tour à tour jovial et impénétrable. [...] Sa vie privée était sacrée, et bien peu l'ont connue : rares étaient ses intimes. Une compagne attentive, le libérant de toutes préoccupations matérielles —qu'il avait en horreur—et partageant avec lui cette vie un peu nomade qui les enchantait, les fixant tous deux pour plusieurs mois sur le lieu d'un travail pour retrouver ensemble le havre de leur appartement parisien de toujours, appartement discret et peu accessible [...] »<sup>17</sup>

Le grand urbaniste eut bien le commentateur officiel de ses œuvres en la personne de Léandre Vaillat, mais il ne fut jamais question qu'il puisse revendiquer la paternité de l'œuvre accomplie, notamment au Maroc. Il y a en effet tout d'abord le fait que l'œuvre marocaine est largement monopolisée sur le plan symbolique par le Maréchal Lyautey. On ne peut y voir là une quelconque usurpation, mais simplement le fait que c'est le maître d'ouvrage politique (et militaire) qui prime sur les maîtres d'œuvre. On peut certes être choqué par l'absence quasi totale de références ou de mentions aux nombreux professionnels qui ont contribué à ces réalisations, du reste de tous ordres, dans la plupart des publications sur l'œuvre française dans ce pays<sup>18</sup>. Lyautey lui-même, qui s'est pourtant fendu d'un discours pour saluer la réception de « l'honnête homme » à l'Institut<sup>19</sup>, ne fait guère allusion à Prost que deux fois dans ses écrits. À propos de ce qu'il qualifie de *malaise urbain* lors d'un banquet offert par la colonie française à l'occasion du 14 juillet 1914, il mentionne qu'un *éminent spécialiste* s'est attaqué depuis plusieurs mois à la question et précise en note de bas de page « *M. Prost, l'éminent urbaniste* ». Le mot *urbaniste* a dû laisser perplexe une partie de l'assemblée. C'est sans doute la raison pour laquelle, quelques années plus tard et pour la première fois, à Paris cette fois, président une conférence faite le 10 décembre 1926 par M. Gallotti, inspecteur des Beaux-Arts au Maroc, sur « Comment on sauve l'art d'un pays » à l'Université des Annales, il précise ses vues sur les « *méthodes d' "urbanisme" à appliquer dans les pays de nouvelle occupation* » [notons les guillemets] en rendant à César ce qui lui appartient.

« J'ai eu la chance dès le début d'avoir des collaborateurs d'art de premier choix [...] et j'en oublie ; et enfin le grand urbaniste M. Prost qui fut réellement l'inspirateur de nos villes nouvelles et de la conception qui leur permit de voisiner sans trop de dommages avec les villes indigènes. [...] Cette conception, dans son ensemble, ce n'est certes pas moi qui en ai l'honneur, mais avant tout M. Prost, le très grand urbaniste qui

<sup>15</sup> CARLU (Jacques), *Séance publique annuelle du 18 novembre 1959, Discours de M. Jacques Carlu, président*, Paris, Institut de France, Académie des Beaux-Arts, impr. de Firmin Didot et Cie, 1959, 15 p.

<sup>16</sup> GRÉBER (Jacques), « Henri Prost, 1874-1959 [nécrologie] », in : *La Vie urbaine*, nouvelle série, n° 1, janvier-mars 1960, pp. 1-18

<sup>17</sup> ROYER (Jean), « Henri Prost, Urbaniste », in : *Urbanisme*, n° 88 : *Henri Prost, l'urbanisation*, 1965, p. 31

<sup>18</sup> LACOUR (Raymond), REBREYEND (André), VARANGUIEN de VILLEPIN (Jacques), *Mémorial de Lyautey, l'œuvre de la France au Maroc, Livre d'or du centenaire de la naissance du Maréchal Lyautey*, Casablanca, Office marocain de diffusion, s. d. (1954)

<sup>19</sup> LYAUTEY (Hubert), « Henri Prost membre de l'Institut », in : *Urbanisme*, n° 15, juin 1933, p. 173 ; « Henri Prost à l'Institut, 1932 », in : *Urbanisme*, n° 57, 1958, p. 261 [reprise du texte du n° 15, 1933]

s'était pénétré des très intéressantes conceptions américaines, allemandes, les avait appliquées déjà en Belgique, et apportait au Maroc l'aubaine de son expérience et de ses larges vues. [...] Et j'en reviens, pour conclure, à la part qui dans cette œuvre revient si largement à M. Prost. Il nous apporta, avec son expérience, la science de l'*Urbanisme*. Si le mot est récent, la chose est ancienne. [...] Mais "l'urbanisme", tel que nous l'apporta Prost, ce n'est pas seulement le sens et le goût des ordonnances harmonieuses, élégantes et vastes, c'est leur conciliation avec les nécessités du XX<sup>e</sup> siècle, avec les besoins d'une usinerie et d'une circulation qui ne connaissent plus de limites et qu'il faut satisfaire. Déplorons, en passant, que cette science et ce goût de "l'urbanisme" ne soient revenus à la France que si tardivement, si timidement, que les pouvoirs publics s'en soient, dans les cinquante ou soixante dernières années, si souvent désintéressés. »<sup>20</sup>

### **Le rôle social de l'urbaniste**

L'abord de cette question — la place de l'urbanisme dans les sociétés contemporaines et l'intérêt que présente cette activité professionnelle — ne doit pas se laisser abuser par la quête d'une respectabilité que des méthodes supposées scientifiques sont censées donner à un type d'activité. Elles restent en effet largement de l'ordre de l'approche empirique des questions de terrain et de multiples arts et manières de faire. Il s'agit avant tout d'un *travail*, et surtout d'un *travail collectif*, largement ignoré du grand public. Prost lui-même n'a eu de cesse d'insister sur le fait que la formation des hommes et le travail en équipe étaient primordiaux.

« Cette notion de l'équipe le hantera constamment et lorsqu'en 1953, fut organisée sous l'égide de l'Académie d'Architecture cette éblouissante exposition intitulée "Henri Prost, cinquante ans d'urbanisme", il se défendra d'apparaître seul : la note manuscrite que nous reproduisons ici est éloquent.

Et c'est ainsi qu'il a tenu à ce que l'on rappelle, dans cette exposition de l'œuvre de sa vie, non seulement les Tarde, les Marrast, Laprade, Leblanc, Laforgue, Rigollet, Les Cadet, Dupuy, Marchisio de l'équipe marocaine, mais ceux qui préparèrent avec lui : E. E. Beaudouin, J. Lambert, P. Remaury et nous-même, le plan de la région parisienne, et également tous les Roger Berrier à Metz, Maurice Rotival et Coquerel à Alger, Pierre Jaubert, Maurice Scherrer, Shemsa Demiren et Angel à Istanbul... »<sup>21</sup>

C'est Lyautey qui, de son côté, devait souligner le côté particulièrement appréciable de l'esprit de pionniers aventureux qui caractérisait ses collaborateurs.

« [...] belle équipe d'artistes et d'hommes de goût, passionnément épris des beautés de ce pays [...] Ils avaient entre autres, cette qualité d'être aussi peu fonctionnaires que possible, fort insoucieux des clichés réglementaires, des scrupules juridiques, assez peu révérencieux vis-à-vis des hiérarchies constituées, bref anti-fonctionnaires, anti-réglementaires, anti-routiniers [...] »<sup>22</sup>

À quoi tenaient les affinités électives permettant de dépasser les divergences de vue et une mobilisation constante sur les objectifs à atteindre ? Nous serions tentés de répondre le dévouement à la chose publique stimulée par l'idée d'intérêt général, le sens de l'équité dans le respect de la demande sociale, la volonté de bien faire malgré les embûches ou la pénurie des moyens, la satisfaction du travail accompli au service de la collectivité. Prost, comme sans doute la plupart de ses collaborateurs (mais il faudrait vérifier), est particulièrement attaché à l'œuvre proprement sociale qu'il est susceptible d'accomplir. Il s'agit cependant moins de ce que son travail doit à son insertion dans des structures et cadres définissant ce qu'on appelle des *conditions* de travail et de ce que la sociologie nommerait de façon générale *action sociale*, que de ce qu'il apporte à l'organisation sociale par son intervention sur l'espace. Non pas qu'il prétende façonner la société ou lui dicter ses règles de conduite, mais simplement apporter une contribution spécifique à son organisation, celle des compétences nouvelles dont il se sent porteur et dont il revendique la maîtrise. En fait, c'est à Jacques Gréber que l'on doit d'avoir explicité cette prise de position, cette posture particulière de l'urbaniste<sup>23</sup>. Le *social*, entendu comme une articulation entre un domaine d'activité (ici : l'urbanisme) et la société globale trouve une définition toute faite et légitime dans la volonté d'y jouer un rôle particulier, de contribuer à son organisation en revendiquant des modalités d'action spécifiques (un engagement *politique* au sens large du terme, en somme) plutôt que simplement appartenir à ou dépendre d'une

<sup>20</sup> LYAUTEY (Hubert) Maréchal, *Paroles d'action. Madagascar, Sud-oranais, Oran, Maroc (1900-1926)*, Paris, Librairie Armand Colin, 1927, 479 p., pp. 444-457

<sup>21</sup> ROYER (Jean), « Henri Prost, Urbaniste », in : *Urbanisme*, n° 88 : *Henri Prost, l'urbanisation*, 1965, p. 31

<sup>22</sup> LYAUTEY (Hubert) Maréchal, *Paroles d'action. Madagascar, Sud-oranais, Oran, Maroc (1900-1926)*, Paris, Librairie Armand Colin, 1927, 479 p., p. 457

<sup>23</sup> GREBER (Jacques), "Rôle social de l'urbanisme", in : *Les Cahiers du Musée social*, n° 1, 1950, pp. 3-13

société donnée. D'un autre côté, cette attitude à proprement parler *réformiste*, se donne pour but d'améliorer le cadre de vie des concitoyens tout en se gardant aussi bien de l'utopie que de la demi-mesure. Comme le précise Gréber dans sa conférence, c'est ce qui démarque les urbanistes du Musée social et de l'IUUP des tenants des CIAM. Plutôt que d'opposer l'urbanisme « culturaliste » à l'urbanisme « progressiste » des modernes, nous préférons mettre l'accent sur la volonté de gens comme Prost ou Gréber d'échapper aux doctrines en faisant dans un pragmatisme interdisciplinaire plutôt que revendiquer le statut d'avant-garde esthétique ou de militant politique révolutionnaire. Procéder à une modernisation discrète<sup>24</sup> (requérant cependant des équipements urbains massifs et conséquents) tout en composant avec la culture locale en lui empruntant et en réinterprétant ses expressions stylistiques dans un urbanisme soucieux de diversifier l'espace public, voilà le fort de cet urbanisme culturaliste. Pour ce faire, on utilise des compositions paysagères tablant sur l'art des jardins et la mise à profit de la topographie ainsi qu'une monumentalité architecturale dont on crédite aussi bien les édifices publics que l'habitat — mais de façon plus modeste dans ce que nous appelons une monumentalité domestique. De cet urbanisme, Gréber nous dit qu'il suppose de ne *pas avoir peur d'être éclectique, de se fier à son bon sens plutôt qu'à une école, de traiter de cas particuliers en tant que tels, et de s'appuyer sur les leçons du passé pour créer et inventer*. La ligne de partage avec les CIAM est aussi dans le refus d'un internationalisme niant les spécificités locales et les acquis patrimoniaux. C'est bien dans le rapport à la société et au social, plus sans doute qu'au pouvoir politique, que Prost, son équipe, ses confrères et collègues de l'université se distinguent des architectes du mouvement moderne. C'est en fait une bonne part de l'héritage des travaux et institutions de Le Play, du Musée social et des sciences qu'on dira « sociales » puis « humaines » qui se traduit dans cette conciliation douce de l'art et de la technique<sup>25</sup> dans cette culture urbaine professionnelle. Au rôle social du patronage et à l'économie sociale voulus par Le Play<sup>26</sup>, succèdera celui de l'ingénieur social sous la plume de son secrétaire particulier<sup>27</sup>. On sait par ailleurs que le Musée social fut largement composé de Le playsiens et de tenants de l'économie sociale (notamment Lyautey et Charles Gide). Ce n'est donc pas un hasard si, au célèbre texte de Lyautey<sup>28</sup>, répond celui de Gréber, puis se conjuguent ceux de Géo Mainvielle<sup>29</sup>, René Clozier<sup>30</sup>, Georges Lamirand<sup>31</sup> — tous deux bénéficiant de l'appui de l'Académie — et de Raymond Lopez<sup>32</sup>. Il y a bien une généalogie des attitudes, préoccupations et modalités d'action constituant un lien effectif entre une réforme sociale paternaliste et l'urbanisme culturaliste d'un Henri Prost<sup>33</sup>, comme du reste de Gréber, Agache, Bardet et des autres enseignants de l'IUUP, tout au moins jusqu'aux années soixante. La question de la diffusion et de la transmission des compétences, savoirs et savoir-faire de ces urbanistes naissants est en effet essentielle, non seulement dans des institutions comme le Musée social (dont ce sera la vocation auprès d'un vaste public et des pouvoirs publics, surtout après la fondation en 1908 de la Section d'hygiène urbaine et rurale) ou des organes de presse, mais aussi des institutions de formation.

## Henri Prost professeur et la formation des urbanistes

<sup>24</sup> Dans le sens où Jacques Dreyfus parle de confort « discret ». Cf. DREYFUS (Jacques), *La Société du confort, quel enjeu, quelles illusions ?*, Paris, L'Harmattan, 1990

<sup>25</sup> FRANCASTEL (Pierre), *Art et technique*, coll. Médiations, n°16, Paris, Gonthier 1956

<sup>26</sup> LE PLAY (Frédéric), *La Réforme sociale en France*, Paris, H. Plon, 2 vol., 1864; 3 tomes, 1881-1885

<sup>27</sup> CHEYSSON (Emile), « Le rôle social de l'ingénieur, conférence faite devant la Société des ingénieurs civils, le 20 mai 1897 », in : *Œuvres choisies*, 2 vol., Paris, A. Rousseau éd., 1911, tome II, pp. 21-35

<sup>28</sup> LYAUTEY (Hubert), « Le Rôle social de l'officier dans le service universel », in : *Revue des deux mondes*, 15 avril 1891, pp. 443-459 ; LYAUTEY (Hubert), *Le Rôle social de l'officier*, Paris, Plon, 1935; Julliard, [1946]

<sup>29</sup> MAINVIELLE (Géo), *L'Architecte, son rôle social et professionnel*, Lyon, Association provinciale des architectes français, 1931, 96 p.

<sup>30</sup> CLOZIER (René), *L'Architecture, éternel livre d'images, ses lois, ses styles, son esthétique, son rôle social, son histoire. 33 gravures commentées par René Clozier, architecte diplômé du gouvernement. Ouvrage couronné par l'Académie française*, Paris, Henri Laurens éditeur, (1936) seconde édition 1948, 192 p.

<sup>31</sup> LAMIRAND (Georges), *Le Rôle social de l'ingénieur, scènes de la vie d'usine. Lettre-préface de M. le Maréchal Lyautey de l'Académie Française, avant-propos de M. Léon Guillet, membre de l'Institut, ouvrage couronné par l'Académie Française*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Éd. de la Revue des jeunes, Desclée et Cie, 1937

<sup>32</sup> LOPEZ (Raymond), « Du rôle social de l'architecte », in : *Annales de l'Institut technique du bâtiment et des travaux publics, architecture et urbanisme*, n°4, Centre d'études supérieures, exposé du 10 mai 1949, n° 97, octobre 1949, 24 p.

<sup>33</sup> FREY (Jean-Pierre), *Le Rôle social du patronat. Du paternalisme à l'urbanisme*, Paris, L'Harmattan, 1995, 383 p.

Nul doute que la pratique opérationnelle, comme on dirait maintenant, ait mobilisé toute son attention. Il n'empêche que cette question du temps quotidien, comme du reste l'espace d'une vie, consacrés à la lecture et à l'écriture chez les architectes et les urbanistes mériteraient d'être approfondis. Sans doute sollicité à cet effet, Prost exposera la nature de ses travaux à certaines séances de la SHUR. Il y présentera avec Edmond Joyant les plans établis pour le Maroc lors de la séance du 23 juin 1922, ceux de la Côte d'Azur le 19 décembre 1924, ceux de Casablanca avec Colliez le 27 mai 1932, celui de la Région parisienne le 25 mai 1934 et celui d'Istanbul le 29 novembre 1935<sup>34</sup>. Nous avons déjà signalé que la conférence sur *Lyautey et les méthodes françaises de colonisation* prononcée à Bucarest en 1944 n'était pas de lui. En fait, comme Prost a comme règle de conduite de résider dans les pays dans lesquels il intervient —et ne conçoit pas de faire un plan sans avoir abondamment arpenté le site et partagé le labeur quotidien de collaborateurs qu'il entend former à cette occasion quelle que puisse être l'ingratitude de la fréquentation des administrations<sup>35</sup>—, il sera souvent absent de Paris. Sa présence dans la capitale est attestée par sa fréquentation somme toute assidue du Musée social de juin 1911 à juin 1913 (il est parti au Maroc fin décembre pour n'en revenir qu'en 1924), de novembre 1926 à mars 1927 et de février 1930 à novembre 1935. Personne jusqu'à présent ne s'est véritablement posé la question de savoir quel rôle proprement pédagogique a pu jouer un tel personnage. Sa présence parmi le corps enseignant de l'IUUP est attestée pour la première fois dans une brochure de présentation des programmes de l'année universitaire 1927-1928<sup>36</sup> où il se joint à Gréber et à Jaussely qui avaient à charge de traiter un enseignement intitulé « Art et technique de la construction des villes ». Sans entrer dans le détail des programmes, on peut noter avec Rémi Baudouï<sup>37</sup> que cet enseignement concernant la section d'Art urbain était du ressort exclusif des architectes —alors que les autres cours, comme du reste la composition du Comité de perfectionnement de l'Institut, se caractérisent par leur ouverture pluridisciplinaire— et n'était absolument pas considéré comme scientifique. Il s'agit donc moins d'une chaire académique que d'un enseignement pratique sur le tracé des plans de ville. Au départ, en 1919-1920, seul Léon Jaussely, rapidement rejoint par Gréber — Sentenac et Hermann assurant les conférences dites « annexes »— en 1924, assure un des quatre cours fondamentaux de l'IUUP et y représente en quelque sorte la SFU. Fort sans doute de leur expérience pratique dans l'application de la loi Cornudet, les architectes membres de la SFU seront plus nombreux en 1927, moment où Gréber, remplaçant Jaussely, s'adjoit les compétences de Bonnier et Prost<sup>38</sup>. Georges Sébille, alors membre de la Commission supérieure d'aménagement de la Région parisienne, sera pressenti comme professeur suppléant et se joindra à eux à la rentrée 35 (cf. Séance du Conseil d'administration du 27 juin 1935). À la rentrée 1937, Bonnier part à la retraite et c'est son suppléant, Remaury, qui prend sa place de professeur (cf. C.A. du 8 juin 1937). L'écart semble se creuser à partir de cette date entre une approche théorique qu'incarnera Remaury jusqu'en 1956-57, et les travaux techniques faits sous la direction de Georges Sébille. Plus que jamais peut-être, et au moment où Pierre Lavedan assisté de Gaston Bardet remplace Marcel Poète à la direction de l'IUUP, c'est l'art de tracer les plans de ville qui permet de réaliser la synthèse des savoirs transmis dans cette institution, qu'elles qu'en soient les formes pédagogiques.

<sup>34</sup> CORMIER (Anne), *Extension-limites-espaces libres, les travaux de la section d'hygiène urbaine et rurale du Musée social, mémoire présenté par... sous la dir. de Jean-Louis Cohen*, Paris, Ecole d'Architecture de Paris-Villemin, 9 octobre 1987

<sup>35</sup> Dans la note n° 176 qu'il adresse au Gouverneur Maire d'Istanbul le 14 novembre 1940, il précise : « Excellence, Le pLan d'urbanisme est en très bonne voie, mais il avance lentement, et cela malgré ma présence à Istanbul pendant trente-deux (32) mois au lieu de deux mois par an fixés aux termes du contrat et aussi malgré la présence de mes deux collaborateurs français [...] Le plan d'urbanisme d'une ville comme Istanbul n'est pas une œuvre qu'un fabricant de plan peut dresser n'importe où et l'adresser par la poste au Belediyé en laissant aux techniciens de cette administration le soin de se débrouiller pour l'application. Ma conscience se refuse à de pareilles méthodes qui constituent un véritable abus de confiance à l'égard des municipalités. [...] Et de rappeler les termes du contrat initial de travail :] "Le plan d'Istanbul sera entièrement dressé à Istanbul par des techniciens Turcs ; — je m'engage à ordonner les lignes essentielles de ce plan et à venir deux mois par an pour mettre au point les projets préparés par mes confrères Turcs." » Académie d'Architecture, Archives de l'IFA, cote [HP.ARC.30/32].

<sup>36</sup> UNIVERSITÉ DE PARIS, Publication n° 11 : *Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris (École Nationale des Hautes Études urbaines et d'Administration municipale). Organisation et fonctionnement*, Paris, s.d., 74 p.

<sup>37</sup> BAUDOUI (Rémi), *La Naissance de l'École des Hautes Études Urbaines et le premier enseignement de l'urbanisme en France, des années 1910 aux années 1920*, Paris, École d'Architecture de Paris-Villemin/A.R.D.U. Paris VIII, janvier 1988, pp. 24 et 151

<sup>38</sup> IHRIG (Denes), *Évolution de l'enseignement de l'urbanisme en France*, Paris, CRU, juin 1967, multigraphié, 21 x 27 cm, 92 p., tab., ill., p. 42, Archives de Fontainebleau.



« Il est faux de dire qu'il n'existe pas de "cours de synthèse" à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris : les cours dits de travaux pratiques (ceux, suivant les périodes de MM. Prost, Sébille, Royer, Chappey, Gutton, Bahrmann, Puget et Auzelle) les cours de théorie de l'urbanisme professés d'abord par M. Remaury, puis par M. Auzelle (à partir de 1957) visaient précisément à faire prendre conscience aux élèves du caractère synthétique de l'œuvre d'urbanisme, ils visaient à leur montrer comment utiliser les connaissances "analytiques" acquises dans les différents cours magistraux. »<sup>39</sup>

L'intitulé des cours ou les textes de leur présentation dans des documents officiels nous donnent certes une idée du contenu des enseignements, mais le peu de choses que l'on est susceptible de savoir sur l'audience et l'influence de Prost ne peut guère être inféré que des traces laissées en la matière par ses étudiants. Au-delà de ce que nous pourrions appeler les humanités urbanistiques<sup>40</sup>, il s'agit de transmettre un savoir-faire, toujours lié à des cas d'espèce. Or nous ne disposons guère que de deux ou trois sources exploitables en la matière : les témoignages de ses disciples et collaborateurs (déjà largement mis à profit), les « thèses » (mémoires de fin d'études) des étudiants de l'IUUP — et notamment ceux qui l'ont pris comme directeur de mémoire ou l'ont eu comme président du jury de soutenance — et des notes manuscrites de cours. Il était manifestement dans le caractère de Prost d'être aussi attentif et disponible que possible : « *Sa bienveillance était légendaire : que d'heures consacrées à guider ses élèves dans leurs balbutiements [...]* »<sup>41</sup>. On comprend que certains étudiants, et non des moindres, aient souhaité bénéficier de ses conseils et directives pour mener à bien leur travail malgré les contraintes qu'on imagine<sup>42</sup>. Parmi les étudiants les plus connus de la quinzaine ayant eu directement affaire à lui pour leur diplôme, mentionnons André Gutton, Jean Lebreton et le Brésilien Attilo Corrêa Lima. Nous avons par ailleurs retrouvé les notes de cours d'un architecte-urbaniste nommé Benoît Cornesse. Né en 1904, il suit les cours de 1935 à 1937 et passera son diplôme de l'IUUP le 11 juin 1943. Les notes particulièrement soignées et scrupuleuses qu'il prit de tous les cours qu'il a suivis montrent notamment que Prost, à partir de multiples exemples présentés par le biais d'une iconographie appropriée, faisait clairement la différence entre l'organisation générale de la ville à partir des tracés et de l'organisation de la voirie, qui est du domaine de l'urbaniste, et l'organisation des « blocs à bâtir » dont il estime qu'elle doit rester du domaine de l'architecte. Et de noter « *L'urbaniste donne le travail à l'architecte sous forme de lotissement, de règlement et de servitudes qu'un fonctionnaire fera appliquer.* » Nulle confusion, donc, dans les rôles, mais souci d'adresser des consignes claires aux constructeurs. Les problèmes de circulation, d'hygiène et de beauté considérés comme les buts essentiels de l'urbanisme trouveront des solutions toujours adaptées à la topographie, à la nature du sous-sol ou aux vents dominants, tout autant qu'au patrimoine et au paysage tant physique que culturel caractérisant un site à la fois naturel et urbain. Ces principaux éléments de la composition urbaine caractériseront aussi bien les études préalables que les projets de ses étudiants, parfois directement associés à ses activités de praticiens. Ce fut notamment le cas d'Aron Harun Angel à Istanbul.

On a légitimement pu faire d'Henri Prost une figure exemplaire d'un urbanisme se voulant culturaliste. On a pu constater que ses projets ne furent pas plus réactionnaires ou rétrogrades qu'ils ne furent exempts d'une modernité interprétée avec tact et discrétion. Lui opposer un urbanisme supposé progressiste serait un véritable non-sens. On retiendra surtout le souci constant qu'il a eu de ne faire des propositions d'aménagement qu'en étant sur place, et sur un terrain dont il entendait connaître les

<sup>39</sup> GOHIER (Jean), Note manuscrite « Observations à l'intention de M. Ihrig sur son mémoire "Évolution de l'enseignement de l'urbanisme en France", août 1967 », 3 p., Archives de Fontainebleau.

<sup>40</sup> « La géographie humaine, la sociologie, la philanthropie seraient peut-être les premières notions qu'un urbaniste devrait inclure dans ses études, sans préjudice naturellement du bagage technique indispensable », GRÉBER (Jacques), "Rôle social de l'urbanisme", in : *Les Cahiers du Musée social*, n° 1, 1950, pp. 3-13, p. 7

<sup>41</sup> ROYER (Jean), « Henri Prost, Urbaniste », in : *Urbanisme*, n° 88 : *Henri Prost, l'urbanisation*, 1965, p. 31

<sup>42</sup> « Le mois de juin [1932] arriva avec les oraux de l'Institut d'Urbanisme. Prost était absent et s'était fait remplacé par H. Bonnier, architecte voyer général de la ville de Paris. [...] Les nombreux chantiers que j'exécutais à cette époque, avec mon père, dans le département de Seine-et-Oise, me donnèrent l'idée de proposer, comme sujet de thèse, à l'Institut d'Urbanisme, "le rôle du département de Seine-et-Oise dans l'aménagement de la Région parisienne". J'ai choisi en même temps Henri Prost, comme directeur de thèse, c'était un bon camarade de mon père. », GUTTON (André), *De la nuit à l'aurore, Conversations sur l'architecture*, Zodiaque, 1985, 2 vol., coll. Visages et documents 6, 671 p., tome 1, pp. 30 et 42

moindres détails pour ne pas lui faire subir la moindre violence inutile. Il considérait donc les traces des autres intervenants avec scrupules et circonspection, que ces traces soient de l'ordre d'un patrimoine plus ou moins lointain ou de celui de débordements vernaculaires. Et pour ce qui concerne les actions illégales et les stratégies de contournement des règles d'urbanisme imposées par ses plans, seuls la priorité accordée à l'intérêt général et l'assujettissement des règles de détail à des vues d'ensemble lui semblaient un moyen efficace de lutte. Travail de concertation qui devait l'engager à concevoir son activité professionnelle comme un travail d'équipe plutôt que comme une œuvre personnelle. Belle leçon de modestie au service d'une action collective que la division grandissante du travail ne cesse de remettre en question.